



Groupe-pays Mali :
**La crise malienne et ses conséquences au Sahel :
Quelles pistes pour la sortie de crise ?**

**Ateliers du groupe-pays Mali de Cités Unies France
Lundi 27 mai 2013, en matinée**

Locaux de Cités Unies France (CUF)
9 rue Christiani, 75018 Paris

Synthèse des ateliers géographiques et thématiques

Introduction

Les ateliers restitués ici, ont été proposés le 27 mai 2013, dans les locaux de Cités Unies France, à partir des demandes et souhaits de mise en commun des membres du groupe-pays Mali.

Les ateliers ont été organisés simultanément en deux séries : la première série de 10h00 à 11h15 ; la seconde série de 11h15 à 12h30. L'animation et le format de la synthèse ont été laissés à l'initiative des participants.

A l'issue de cette matinée, le groupe-pays Mali s'est réuni en plénière, à l'Assemblée nationale, salle Colbert (cf. ordre du jour en annexe)

Le pôle Afrique de Cités Unies France remercie les animateurs, les rapporteurs et l'ensemble des participants qui ont bien voulu se prêter à l'exercice, avec l'indulgence nécessaire eu égard aux contraintes d'organisation.

Depuis la tenue de ces ateliers, nombre d'entre vous ont poursuivi et poursuivent présentement les échanges, sous la forme de rencontres dans vos territoires, de restitution à vos partenaires, tout en tenant compte de leur avis.

C'est bien là une des missions des groupes-pays de Cités Unies France : favoriser les échanges, la concertation, et lorsque c'est possible, la mutualisation.

Ne manquez pas d'alimenter ces échanges du 27 mai 2013 et toutes vos initiatives collectives qui les ont précédées : nous nous en ferons l'écho, notamment auprès des interlocuteurs institutionnels de la coopération décentralisée.

Sommaire

Synthèses des ateliers géographiques

Synthèses des ateliers thématiques

Annexes

ATELIERS GEOGRAPHIQUES

Nota bene : veuillez nous signaler toute erreur ou omission dans les listes des participants par atelier.

➤ REGION DE MOPTI

Animation : Sylvain Segal, chef du service Europe et Relations internationales, Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Participants :

Clotilde TASCAN-MENNETRIER, Vice-présidente du Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Catherine CARON, IRCOD
Bernard JOUAN, Association Pacé-Konna
Laurent HEAU, expert culturel pour l'Union Européenne, villes de Lille et d'Orchies
CISSÉ Lassana, directeur de la mission culturelle de Bandiagara, responsable national du patrimoine du Mali
Martine GOORMACHTIGH, Avec et pour le Mali
Sébastien DEVIERS, Avec et pour le Mali
Nadine SAVARY, Ville d'Orchies
Océane KEUMEJIO, Ville d'Orchies
Jean-Marc BINAUD, Communauté Urbaine d'Alençon
Manon VIDAL, Département des Yvelines
Marie-Odile TAVERNIER, Commune de Fay
Mariame LABIDI, Métropole de Rennes
Annick MARECHAL, Action Mopti
Sidonie CAQUANT, Métropole de Lille
Martine MOSER-FAESCH, Commune de Mulhouse
Benoit FERRE, Agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines
Gérard LANSADE, Avec et pour le Mali
Caroline DOREMUS-MEGE, Eau vive
Claire EDEL, Département 68
Guillaume AUBOURG, PS-Eau
Christine SURDON, Région Rhône-Alpes
Guy DEVAUD (Angoulême – Ségou)

Un tour de table a permis aux participants de se présenter, de présenter leurs projets ainsi que leurs besoins (information, mutualisation d'expériences) au regard de la situation actuelle du Mali.

Ce premier temps a fait ressortir des points de convergences à la fois sur les thématiques d'intervention et les priorités qui ressortent, mais aussi sur les besoins ou attentes.

Les thématiques d'intervention principales qui sont ressorties des débats sont :

- l'eau (construction de puits pour l'eau potable mais aussi l'agriculture, les comités de gestion des puits, le recours à l'application de la loi Oudin pour les financements),
- l'éducation et notamment l'appui à la mise en place de jardins scolaires pour améliorer l'alimentation des enfants.,
- l'agriculture (développement des cultures, gouvernance des coopératives, production et préservation de semences),
- les énergies renouvelables : recensement des projets et partage d'expérience, définition commune d'une méthode d'intervention incluant les différentes étapes du projet (étude de faisabilité, sensibilisation de la population, suivi des installations et du fonctionnement, expérience de fours solaires de l'association Avec, pour le Mali).

Concernant les besoins, les participants ont fait remonter les suggestions suivantes :

- Partager des informations et mutualiser les pratiques dans les domaines de l'eau, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables (solaire, méthanisation),

- Suggérer aux partenaires maliens des réunions régulières sur la région de Mopti et aussi sur le Cercle de Bandiagara, pour coordonner les actions, mutualiser les moyens, trouver des synergies, et faire remonter les besoins aux collectivités et associations françaises.

Le Département d'Ille-Vilaine propose de valoriser le Système d'Information Géographique mis en place au niveau de l'Assemblée Régionale de Mopti pour réaliser des cartes ou produire des informations territorialisées en fonction des besoins des projets et des partenaires.

A la réception de ce compte rendu, la liste de diffusion du groupe de travail sera réutilisée pour demander à chaque acteur de préciser :

- le ou les partenaires au Mali (région de Mopti),
- les axes d'intervention,
- les noms et coordonnées des partenaires sur place,
- les thématiques prioritaires à mutualiser.

➤ CERCLE DU MANDE

Animation : Christian Barillet, maire de Sainte Maure de Touraine
Avec la participation de Mamourou Keita, maire de la commune rurale du Mandé

Participants ;

Claire Edel, Conseil général du haut Rhin
 Annick Hugon, BINKAD
 Christian Barillet, Ste Maure de Touraine
 Mamourou Keita, Commune rurale du Mandé
 Guy-Michel Chauveau, La Flèche

Compte rendu en attente

➤ TEMPS D'ÉCHANGE SUR LA REGION DE KAYES

Atelier autogéré par les participants :

DPIR CR-NPdc, Martine Benoist
 CJ Lakamané – Diéma
 Louis Frimbault, CJ Marolles en Hurepoix - Lakamané
 Montreuil- Interco Yélimané
 Ville de Montreuil, Claude Reznik, Fabrice Tarrit
 Coordination Nationale des radios associatives – Radio rurale de Kayes, Aude Jimenez
 Ivry-CU Kayes, Anne-Laure Barrès
 CJ Roncq-Sélinkégnny, Robert Holvoet, Raymond Buchet, Patrick Lecomte
 Essonne Sahel, Jean-Luc Galet
 CJ Chilly Mazarin-Diéma, Claudie Piqué
 GRDR Afrique, Olivier Le Masson
 GRDR, Lamine Camara
 Tremblay-en-France, Prisca-Diane Ngingteng
 Plaine Commune, Ludivine Kohler
 C.A. Evry Centre Essonne, Emmanuelle Brissard
 Orchies –Bandiagara
 Asso AARAO – Tomora/ Oussoubidiana, Philippe Garouste
 CJ Maliance/Dourdan – Trougoubé, Martine Pinthon

Rapporteur : Hubert Ledoux, CORENS

Les participants ont noté la réaffirmation à Lyon, le 19 mars, et à Bruxelles, le 15 mai, du rôle des collectivités territoriales dans la reconstruction d'un Etat malien. L'articulation des coopérations aux différents niveaux d'intervention restent parfois à définir.

Au niveau des déplacements, le nouvel aéroport international de Kayes est complètement paralysé faute de compagnies le desservant. La délégation d'Ile de France, en mission au Mali mi-mai, s'est rendue à Kayes en voitures sous escorte, empruntant la route de Diéma classée zone rouge en raison du dernier enlèvement. Cette route est néanmoins préférée à celle de Kita (qui n'est pas classée zone rouge), en raison d'un défaut de réseau à certains endroits.

La délégation d'Ile de France, et l'enquête Afrobaromètre confirme l'insécurité relative de la région, notamment l'augmentation des vols de bétails et de coupures de route.

Des contrôles ont été installés dont l'efficacité est toutefois limitée par l'absence de moyens de la garde nationale et de la gendarmerie. A Diéma par exemple, la gendarmerie ne dispose pas de véhicules.

Les longs séjours restent déconseillés.

Quant au gouvernement, il ne signale pas d'augmentation inquiétante des faits délictuels. Ce constat est toutefois à nuancer.

L'impossibilité de se déplacer sur le terrain a bousculé les partenariats. Les collectivités ont du revoir leur schéma d'échanges, substituant des missions de leurs partenaires en France aux missions prévues au Mali. Par exemple, la venue de sept élues de Yélimané à Montreuil a permis de changer la donne et a abouti au dépôt du projet de « Maison de la femme » qui sera présenté fin mai, début juin.

Les collectivités découvrent également le travail en réseau et avec les inter-collectivités.

Des discussions sont également menées parallèlement sur l'informatisation des mairies, notamment quant à l'utilité d'une telle démarche, : utilité ? Utilisation ? Gestion ?

Nécessité de poursuivre la coopération en dépit des élections l'an prochain, qui ne doivent pas nous arrêter, sinon on perdra deux ans et il faudra relancer.

Suggestion d'avancer dans l'évaluation des PEDESC précédents pour dresser un bilan de fin de mandat.

Proposition de relancer l'idée d'une convocation d'assises régionales de la coopération (CRK-IdF et NPdC) à Kayes, pour renouer de manière un peu spectaculaire avec les délégations visitant les CT maliennes et le faire savoir.

Et la question des visas bien sûr... qui fera l'objet d'une intervention de Camille Everaere, nouvelle interlocutrice de la coop déc à l'ambassade de France à Bko (Service de coopération et d'action culturelle) qui a remis un document à ce sujet.

➤ TEMPS D'ÉCHANGE SUR LA REGION DE TOMBOUCTOU

Participants :

Maïlys Ythier, GRDR

Céline Boulineau, Conseil régional d'Auvergne

Yvette Mercier, Conseil régional d'Auvergne

Alain Laforet, Comité de jumelage de Saint-Michel

Rose-Marie DI DONATO, RESACOOOP

Claude Moulinier, SMARA

Bruno Bourdiel, Réflexe de Brousse-Allier Niafunké

Claude Pingault, SMARA

Boubacar Ali Touré, APROSSA

Souleymane Sidibé, SMARA

Véronique Hérupé, Conseil général de l'Allier

Compte rendu en attente

ATELIERS THEMATIQUES

Nota bene : veuillez nous signaler toute erreur ou omission dans les listes des participants par atelier.

➤ EAU

Animation : Guillaume Aubourg, directeur adjoint, PSEAU

Participants :

Bruno Bourdiel, Réflexe de Brousse
Catherine Caron, Chargée de mission IRCOD
Lamine Camara, GRDR
Claire Edel, Conseil général du Haut Rhin
Christian Barillet, Ste Maure de Touraine
Mamourou Keita, Comme rurale du Mandé
Alain Laforet - Comité de Jumelage de Saint-Michel-sur-Orge
Martine Goormachtigh, Avec et pour le Mali
Nadine Savary , ville d'Orchies
Océane Keumejo, ville d'Orchies
Manon Vidal, département des Yvelines
Aline Vue, Gentilly
Ludivine Kohler, Plaine Commune
Céline Roussel, Maxéville
Marie-Odile Tavernier, Fay
Laurent Chabert d'Hières, Eau Vive
Caroline Dorémus-Mège, Eau Vive
Martine Moser-Faesch, Mulhouse
Jean-François Mangelaire, Evry
Louis Frimbault, Marolles/Lakamané
Bruyère Annette, ville d'Angers
Mamadou Diarra, Comité de jumelage de la commune de saint-J
Martine Pinthon, Maliance-Dourdan
Jean-Luc Gaget, Essonne-Sahel
Claudie Piqué, Chilly-Mazarin/ Diéma
Simaga Ousmane, Maire de Ségou
Robert Holvoet, association Roncq-Selinkegny
Godefroy Jean-Pierre, Association Madomé
Jimenez Aude, Confédération nationale radios associatives, France

L'atelier a été l'occasion de partager des informations sur le contexte et la conduite des programmes en cours et de souligner des pistes de réflexions sur les méthodes d'intervention.

- Malgré la situation d'extrême instabilité politique, les programmes de coopération des collectivités en faveur de l'eau et de l'assainissement ont pu se poursuivre. Leurs calendriers d'exécution ont en revanche pu connaître des glissements sur la période 2012-2013.
- De compétences localement mobilisables (ong maliennes ou française, bureaux d'études) contribuent largement à la mise en œuvre des opérations pour une gamme variée d'activités (assistance à la maîtrise d'ouvrage, contrôle de maîtrise d'œuvre, promotion de l'hygiène etc.)
- En 2012, conformément à leurs engagements¹ les agences de l'eau ont poursuivi leurs engagements financiers pour le Mali. 15 projets (nouveau ou poursuite d'intervention) ont été soutenus à hauteur de 1,085 millions d'euros, dont :

¹ S'adapter plutôt que se résigner : interview d'Alain Dutemps, conseiller relations internationales et coopération décentralisée de l'agence de l'eau Adour Garonne, Lettre pS-Eau « spécial Mali » n°70 octobre 2012.

- Coopération du Siaep du Ségala avec les communes de Banco, Massigui et Niantjila
 - Coopération Siby – Ramonville Saint Agne
 - Syndicat intercommunal eau potable Valloire Galaure - Commune de Doucombo
 - Bandiagara – AIMF
- Depuis 2012, l'expertise bénévole et les soutiens financiers des entreprises délégataires (Aquassistance pour le groupe Suez Environnement, la Fondation Véolia Environnement) qui en découlent sont en revanche suspendus en application aux consignes de sécurité de ces groupes privés.
 - Nombreux témoignages sur des initiatives concluantes à partager notamment en matière de renforcement de la capacité des municipalités (et intercommunalité) à planifier et mettre en œuvre de stratégie d'accès de gestion et de suivi des services d'eau potable et d'assainissement.
Ex planification des besoins à partir des cahiers communaux – Jean-Luc Gaget (Bures sur Yvette/ Essonne Sahel).
Identification des besoins et organisation de formation technique in situ – Claudie Piqué (Chilly-Mazarin).
Mutualisation de l'organisation et de la prise en charge de la maintenance préventive des pompes manuelles – Laurent Chabert d'hier (Eau Vive)
 - Près d'une quarantaine de collectivités françaises développent des opérations dans les domaines de l'eau et de l'assainissement au Mali. La cartographie et descriptif de ces partenariats multi acteurs sont consultables sur www.pseau.org/fr/mali

Globalement, les participants ont souligné l'intérêt :

- De mieux partager les résultats et enseignements des opérations.
- De bien inscrire les interventions sectorielles « eau » dans une démarche d'appui au développement territorial et en retenant l'échelle territoriale la plus adaptée.

➤ **PATRIMOINE CULTUREL ET DEVELOPPEMENT :**

Animation : Marie-Noël Tournoux, Spécialiste du programme Convention France – UNESCO, UNESCO

Participants :

Hubert Ledoux, CORENS

Laurent Héau, expert culturel pour l'union européenne, villes de Lille et Orchies

Lassana Cissé, directeur de la mission culturelle de Bandiagara, responsable national du patrimoine du Mali

Gérard Lansade, commission transnationale Paris

Randa Radhouani, Avec et pour le Mali

Présentation du Plan d'action de réhabilitation du patrimoine culturel malien de l'UNESCO et de la recommandation centrée sur le Paysage Urbain Historique.

L'animatrice de l'atelier a souligné plusieurs points :

- La nécessaire identification du rôle du patrimoine dans le développement économique et social (exemples du programme Niger-Loire, son influence sur la gouvernance et la culture avec la réhabilitation des ports de Mopti et Bamako, l'assainissement et les inventaires tout au long du fleuve.
- A Tombouctou, la reconstruction des mausolées a peu d'intérêt en terme d'architecture ou culturel, mais elle est hautement symbolique (l'ancêtre étant souvent enterré dans la concession familiale et ses descendants à ses côtés)
- Le rôle leader que la France joue aussi dans ce domaine.

- La place des collectivités maliennes dans le dispositif que l'on ne fait qu'accompagner, et la réticence des CT maliennes de placer la culture et le patrimoine dans leurs priorités (en raison des contraintes budgétaires)
- L'importance accordée à la mise en œuvre d'une décentralisation effective par la conférence des donateurs qui prévoit que 30 % des recettes du budget de l'Etat soit affectés au CT au lieu des 3 % actuels)
- La place du plan numérique Mali en cours de finalisation sur lequel il faut s'appuyer car les mesures minimales consistent d'abord à numériser des doc ou photos dès qu'on en a connaissance.
- La connaissance qui est un point fondamental pour faire de la culture le quatrième pilier du développement.

« La bonne prise en compte des aspects culturels est parfois garante de la réussite des projets de développement ».

Documents disponibles :

- « Présentation du plan d'action de réhabilitation du patrimoine culturel malien et objectifs ».
- « Recommandation concernant le paysage urbain historique »
- « Plan d'action sauvetage manuscrits anciens » réunion d'experts internationaux du 18 février 2013

➤ SANTE :

Animation : Jean-Michel Le Roux, Pontivy et Claude Moulinier, directrice des programmes, SMARA

Avec les témoignages directs de Souleymane Sidibé, chef de mission de SMARA au Mali et de Dr Boubacari Ali Touré, président de l'APROSSA

Rapporteur : Claude Moulinier

Participants :

Rose-Marie Di Donato, RESACCOOP
 Anne-Laure Barrès, Ivry sur Seine
 Patrick Lecomte, jumelage Roncq Sélinkegny
 Annick Maréchal, Action Mopti
 Guy Devaud, jumelage Angoulême Segou
 Bernard Jourdain, jumelage Alençon-Koutiala
 Marion Deballon, Angers
 Claude Reznik, Montreuil
 Claude Ringault, SMARA

Les coopérations décentralisées en cette période de crise rencontrent toutes les mêmes difficultés : celles du Nord par un arrêt des activités ou un ralentissement, celles des régions de Kayes par un retard dans l'administration centrale, et toutes parlent des difficultés d'accès aux financements.

Pour les coopérations du Nord, la reprise doit tenir compte du retour des populations déplacées ou réfugiées, et des villages qui ont souffert, non des rebelles, mais de l'abandon des structures de l'état. A Ségou : 25 000 déplacés, à Mopti : 50 000. Il faut une aide alimentaire pour les familles d'accueil et une aide pour le retour au Nord (engagement de la ville de Ségou).

Toutes les coopérations qui ont témoigné ont en commun comme préoccupation principale, la formation :

- Infirmiers et matrones sur place,
- Urgences chirurgicales et traumatiques,
- Equipe chirurgicale française envoyée sur place,
- Complément de compétences en France pour des infirmiers, obstétriciens, sages-femmes, laborantins, chirurgiens,
- Etudiants concourant dans les écoles d'infirmiers en France.

Donc une grande diversité dans la réalisation de ces formations.

Mais une idée forte : **Renforcer les formations de base.**

Pour cela :

- A partir des besoins locaux bien identifiés,
- En sélectionnant les formés,
- En instituant un contrat pour les fidéliser sur le lieu d'où était partie la demande,
- En s'appuyant sur les compétences maliennes de préférence.

Le matériel :

- Le matériel réformé doit être parfaitement rénové avant l'expédition.
- Il doit être à la demande des Maliens pour un objectif bien précis.
- Tenir compte de la rareté du personnel de maintenance et des bio-techniciens avant l'envoi de matériel sophistiqué.
- Préférer l'achat sur place, au Mali, de matériel neuf à du matériel français réformé compte tenu des conditions et frais de transport.
- Besoin urgent de bio-techniciens : à inclure dans les formations.

➤ **SECURITE ALIMENTAIRE**

Animation : Valérie Gehin, Coordinatrice de la coopération décentralisée, ARCADE²
et Constance Koukoui, référente sécurité alimentaire, Cités Unies France

Rapporteur : Valérie Gehin

Participants :

Mailys Ythier, GRDR
Bernard Jouan, Association Pacé-Konna
Annick Hugon, BINKAD
Philippe Garrouste, Association AARAO
Prisca-Diane Ngninteng, Tremblay-en-France
Gérard Iansade, commission transnationale Paris
Randa Radhouani, Avec et pour le Mali
Jean-Marc Binaud, communauté urbaine d'Alençon
Jean-Jacques Denot, Comité de jumelage Thionville, (ou Gao)
Marie-France Costantini, Saint-Jean de Boiseau
Robert Holvoet, Association Roncq Selinkeyny
Yvette Mercier, CR Auvergne
Sidonie Caquant, Lille
Mariame Labidi, Rennes
Sébastien Lefeuvre, Conseil Général d'Ille et Vilaine
Françoise Mamdy, Association Madomé
Gustave Meunier, Comité de jumelage de la Flèche
Marie Aimard, CERAPCOOP
Véronique Hérupé, Conseil Général de l'Allier
Le Masson Olivier, GRDR
Marie Paviot, AFDI
Amélie Mougel, FCDM
C Tascon Mennetrier, CG 35
Sylvain Segal, CG 35
Fabrice Tarrit, Montreuil
Christine Surdon, Rhône-Alpes

Participants pour l'ARCADE :

André BONMIER, élu de Pontcharra représentant la coopération décentralisée
Bernard SEIGLE-FERRAND, Président
Valérie GEHIN, Coordinatrice de la coopération décentralisée

Après avoir perdu beaucoup de temps en raison de problèmes techniques, l'atelier a commencé par une présentation du projet de l'ARCADE :

² ARCADE : association de coopération décentralisée entre les communes françaises de PONTCHARRA, LA ROCHETTE, LE CHEYLAS, ST MAXIMIN et ST PIERRE D'ALLEVARD avec les communes maliennes de DEMBELLA, BENKADI, BLENDIO et TELLA

« **Concept et méthode** possibles pour créer **des liens entre les zones productrices et les zones déficitaires du Mali**, à l'heure de la réconciliation :

Une filière rizicole « Sud-Nord », dont la logistique permettrait aussi le développement d'une filière « Nord-Sud », à condition de mettre en place un **partenariat entre coopérations décentralisées** concernées.

L'idée principale développée est la nécessité de travailler sur une **filiale complète**, et pas seulement sur la production, car **le Mali a les moyens d'assurer son autosuffisance alimentaire si les filières sont structurées**, et que des liens sont mis en place entre les zones productrices et les zones déficitaires.

Objectifs spécifiques :

- Créer une agriculture organisée ;
- Participer à la régulation des cours avec des prix abordables toute l'année, au Sud mais aussi au Nord du pays ;
- Dynamiser une économie locale autour de la production et de la valorisation des filières agricoles ;
- Réduire l'exode rural ;
- Éviter le déficit chronique de céréales au Mali ;
- Créer une double filière, avec les céréales qui montent vers le nord, et le développement d'une filière de production au Nord, qui pourrait être commercialisé au Sud, plutôt que de remonter les camions à vide.

Paramètres à prendre en compte :

- la répartition des pluies dans le temps et dans l'espace → approche globale ;
- la logistique maîtrisée : désenclavement, transport, etc. ;
- le suivi dans la durée, le contrôle et la transparence de gestion ;
- la structuration, l'organisation des associations paysannes, des banques de céréales, l'implication des collectivités, l'appui-conseil d'un partenaire ;
- **le rôle essentiel de la coopération décentralisée pour amener les collectivités à réfléchir en termes de filière et d'organisation, d'aller vers des partenariats concrets avec d'autres collectivités du pays.**

Problèmes à régler avant tout investissement :

- le règlement du **problème foncier** ;
- la création d'un impôt à la source pour le développement des collectivités et le maintien de la création de richesses sur le territoire ;
- **l'organisation à tous les niveaux** : gestion des terres, des ouvrages, de la vente des céréales aux BCC, de la transformation et du conditionnement des céréales, maîtrise du transport, de la réception et de la redistribution des céréales en zone déficitaire ;
- accord des producteurs et des collectivités de la zone productrice pour vendre la production en zone déficitaire (hors consommation locale bien sûr) ;
- **convention entre la zone productrice et la zone déficitaire** pour définir le calcul des prix et les responsabilités de chacun ;
- définition du rôle des partenaires coop-déc ;
- mise en place d'un **suivi de gestion permanent**.

L'ensemble de la présentation est consultable sur :

<http://www.arcade-vivre.asso.fr/les-actions/hydraulique/plaines-hydro-agricoles>

Débat :

Au cours et à l'issue de la présentation, le **débat** s'est engagé sur la gestion des **problèmes fonciers** avant les réalisations, en prenant l'exemple du barrage de DEMBELLA : nous avons ainsi pu aborder les notions d'entente entre les propriétaires pour que l'aménagement bénéficie au plus grand nombre, de **répartition des terres** (implication des « vieux », des agriculteurs, d'ingénieurs, etc), de l'approbation de la répartition en **Assemblée Générale des Populations**, de la constitution d'un **plan cadastral**. Tout ceci étant **indispensable à la réussite sur la durée** d'un aménagement hydro-agricole.

Aucune piste concrète de travail n'a émergé, mais l'importance des **notions de filière et d'interaction entre les différentes zones du Mali** est, semble-t-il, partagé par tous.

Constance Koukoui a rappelé la publication coproduite avec le CFSI en 2010, qui dresse un état des lieux des acteurs et des partenariats de coopération décentralisée dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1460>.

➤ EDUCATION

Avec la participation de Daniel Schlosser, Conseiller éducation auprès de la DGM/RECDEV, Ministère des Affaires étrangères

Rapporteurs : Daniel Schlosser, Françoise Mamdy

Participants :

Randa Radhouani ; Avec et pour le Mali (ou Mopti)
Océane Keumejo, ville d'Orchies (ou Mopti)
Céline Roussel, Maxéville
Le Roux Jean-Michel, Pouti ?
Bruyère Annette, ville d'Angers
Holvoet Robert, Association Roncq Selindegny
Marion Deballon, ville d'Angers
Anne-Laure Barres, Ivry sur seine
Godefroy Jean-Pierre, Association Madomé
Gustave Meunier, Comité de jumelage de la Flèche
Costantini Marie-France, Association Talawit
Aline Vue, Gentilly
Camille Averaere, Ambassade de France au Mali
Marie Aimard, CERAPCOOP
Ivan Dedessus-le-Moustier, Rhône-Alpes
Amélie Mougél, France Cercle de Menaka
Mamadou Diarra, Comité de jumelage de Saint-Jean de la Ruelle
Jean-Jacques Denot, Comité de jumelage Thionville, (ou Gao)

Au cours de cet atelier, les participants ont présenté les actions conduites jusqu'à ce jour avec les partenaires maliens. Ces actions se limitent dans la plupart des cas aux domaines de compétence dévolues aux collectivités dans le cadre de la décentralisation en France (construction de locaux scolaires et de cantines, don de mobiliers, de manuels et de fournitures, participation aux frais de fonctionnement). Toutefois, dans certains cas, les collectivités prennent en charge, depuis plusieurs années déjà, les salaires d'enseignants qui travaillent dans des villages isolés ou versent des bourses pour la scolarisation des jeunes filles (permettant de prendre en charge les écolages).

A noter :

- ✓ à cette date, de nombreux enfants, (déplacés, réfugiés...) ne sont pas ou plus scolarisés ;
- ✓ certaines classes ou écoles ont disparu, d'autres ont des effectifs surchargés;
- ✓ la nécessité de faire vite pour limiter les alternatives radicales.

Les collectivités qui coopèrent avec des partenaires extérieurs à Bamako se sentent particulièrement démunies depuis 2012. L'impossibilité de se déplacer sur le terrain pour assurer l'expertise nécessaire à la poursuite des projets les a conduites à cantonner l'aide au domaine de l'urgence humanitaire : aide alimentaire, envoi de médicaments, aide à la prise en charge des déplacés. La coopération éducative apparaît donc comme une victime de la crise.

Des interrogations persistent également quant la pertinence, la pérennité et la coordination des actions en matière d'éducation. De plus, est posée la question de l'accès aux fonds promis par la conférence du 15 mai et dont une partie est réservée à ce domaine : quelle articulation entre les collectivités et le pouvoir central ?

A cette occasion, Daniel Schlosser, représentant du MAE a présenté le plan numérique Mali et proposé une convergence de certaines actions de coopération des collectivités pour soutenir ce plan :

- en contribuant au financement de points numériques et d'abonnements haut débit (la fibre est présente dans la majorité des grandes villes maliennes) ;
- en sollicitant les universités présentes sur leurs territoires pour aider à la mise en place de campus numériques dans les régions autres que Bamako ;
- en encourageant des jumelages numériques de classes ;

- en utilisant les points numériques pour des formations à distance d'agents territoriaux parallèlement aux programmes de formation des maîtres ;
- en apportant leur concours à la formation des personnels médicaux (aides soignants, infirmières, sages-femmes) au travers des points numériques dans des lieux de soins.

Les représentants des régions Rhône-Alpes et Auvergne ont décidé d'organiser le 7 juin à Lyon, en marge de la réunion de la CGLU à laquelle participera le président de la Région de Tombouctou, une réunion consacrée à la coopération dans le domaine du numérique universitaire. L'objectif pourrait être de développer ensemble une expérience pilote de campus numérique à Tombouctou. Ceci en engageant les universités des régions Rhône-Alpes et Auvergne sur la base de leurs compétences particulières dans le domaine de l'enseignement numérique et à distance, et d'autres coopérations anciennes soutenues par exemple par la Région Rhône-Alpes :

- pour la numérisation et la traduction des manuscrits de Tombouctou, notamment au travers des actions de l'ENS et de l'INSA ;
- pour la réhabilitation de monuments en pisé (université de Grenoble / ONG CRATERE).

ANNEXES

Annexe 1 : Atelier Education

Extrait du « Plan pour la Relance et le Développement du Mali (PRED) »

Relever le défi de l'éducation :

8.1. Dans l'enseignement primaire et secondaire, les objectifs transitionnels sont renforcés et aménagés par les besoins du court terme

Les stratégies d'éducation devront répondre aux préoccupations de toutes les populations maliennes et en priorité : rendre effectif le droit à l'éducation des filles et des garçons, y compris ceux appartenant aux groupes les plus vulnérables ; faire progresser l'alphabétisation des femmes et des hommes sur toute l'étendue du territoire national conformément à la loi d'orientation et aux recommandations pertinentes du Forum national.

Des mesures appropriées devront être prises, y compris des dispositions spéciales, pour faire face aux besoins éducatifs des populations déplacées mais également à celles restées en territoire occupé en matière d'éducation de base, d'alphabétisation et d'enseignement général.

Un dialogue politique devra être mené avec les partenaires de l'éducation (syndicats, collectivités, parents d'élèves), les partenaires techniques et financiers, les organisations non gouvernementales et la société civile pour la bonne réussite de l'année scolaire, le bon déroulement des examens, la mise en place d'un programme de scolarisation accélérée (rattrapage/passerelle) pour les déscolarisés précoces et non scolarisés âgés de 8 à 12 ans ou d'un programme d'alphabétisation et de formation préprofessionnelle ceux qui sont âgés de 9 à 15 ans, la mise en place d'un programme vigoureux d'alphabétisation (ouverture 454 centres alpha et réouverture du Centre d'Alphabétisation Féminin de Bourem) et de formation qualifiante aux métiers.

Les curricula et le temps d'apprentissage devront être reformulés autour des apprentissages essentiels et de plus longue durée.

- **Relever le défi à court terme implique des actions sur les infrastructures, mais aussi les formations et les contenus.**

En dépit d'un contexte très difficile, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour chaque enfant ait accès à l'éducation, y compris au Nord-Mali.

Les défis à relever sont immenses : quelque 800000 enfants en âge scolaire affectés par la crise n'ont pas accès à l'éducation et ont besoin d'une approche pédagogique adaptée; près 1 200000 enfants âgés de 8 à 15 ans non scolarisés, ont besoin de programme passerelle pour intégrer et compléter l'éducation de base ; 2 486 écoles doivent être réhabilitées (construction de nouvelles salles de classe, mise en place de cantines scolaires, fournitures d'équipements et de matériel pédagogique) ; 2 486 directeurs d'écoles et 12

578 enseignants ont besoin d'être formés à l'éducation en situation d'urgence ; 2 486 directeurs d'écoles et 12 578 enseignants ont besoin d'être formés à l'éducation en situation d'urgence et à la promotion de la paix , à la citoyenneté et à la protection des enfants, particulièrement les filles contre les abus et les violences.

Le programme pour faire face à l'extrême urgence doit permettre aux enfants restés en territoires occupés, et qui ont déjà perdu une année scolaire, pour la plupart, de valider une année scolaire 2012-2013 normale. Les actions à réaliser porteront sur : la dotation des enfants de l'école fondamentale d'un kit d'élève et de chaque maître d'un kit d'enseignement pour l'année scolaire 2013/14 afin de soulager les parents de ces élèves de frais scolaires supplémentaires ; la mise en place d'abris provisoires (tentes) pour accueillir les élèves qui n'ont plus de bâtiments scolaires ; l'acquisition de mobiliers scolaires pour compenser le pillage ; la mise en place un dispositif de prise en charge psychosocial des enfants affectés par le conflit et exposés aux violences et abus ; la mise en place de cantines scolaires pour la fourniture d'au moins un repas par jour ; l'identification et la préparation psychologique des maîtres et leur acheminement dans les écoles d'affectation ; l'organisation de cours de rattrapage et de classe passerelle pour les enfants d'âge compris entre 8 et 15 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces ; l'identification d'un mécanisme pour assurer le maintien des enseignements et de l'administration dans les localités du nord et assurer un niveau adéquat de motivation pour ce personnel ; l'établissement de cartes scolaires dans les régions du nord du pays ; la formation des maîtres (y compris les enseignants volontaires recrutés par les communautés du nord) pour enseigner la protection, la tolérance et le civisme aux élèves, dans le souci de la construction d'une paix durable et de la prévention des violences et abus ; le renforcement des capacités de planification de gestion et de suivi des collectivités territoriales et la coordination avec les services du ministère afin d'assurer la bonne conduite de l'année scolaire 2013-2014 et la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

Sont également prévus : l'ouverture de centres d'éveil et d'apprentissage de la petite enfance ; la formation en appui psychosocial de l'ensemble des personnels enseignants affectés par la crise ; la conduite d'actions spécifiques à l'endroit des groupes vulnérables, y compris les filles/femmes et les personnes en situation de handicap ; le renforcement des capacités des administrations déconcentrées et décentralisées ; le renforcement des capacités du Centre d'Education pour l'Intégration (CEI) de Bénéna et mise en place de trois nouveaux CEI aux frontières avec le Niger, la Mauritanie et l'Algérie.

La première période allant de février à juin 2013, vise à boucler l'année scolaire 2012-2013 dans les meilleures conditions et à organiser les examens de fin d'année scolaire dans les zones du sud pour les élèves déplacés, ceux résidant au Sud (Mopti, Ségou, Sikasso, Kayes, Koulikoro, District de Bamako) et pour ceux qui seront encore dans les camps de réfugiés. Les examens se dérouleront au mois de juin. Les 2 687 élèves au Burkina poursuivront leurs études dans le système Burkinabé, tandis que les 3 960 de la Mauritanie et les 3 213 du Niger feront leurs études conformément au curriculum malien.

La deuxième période, allant d'avril à septembre 2013 verra le démarrage et l'intensification des cours de rattrapage et l'organisation des examens en septembre pour les élèves restés au Nord (Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti) et ceux qui seront de retour des camps de réfugiés. Les candidats vont composer dans toutes les disciplines du programme.

La troisième période, allant de Septembre 2013 à juin 2014, verra le démarrage et l'expansion des programmes passerelle pour les enfants non scolarisés ou déscolarisés précoces, le bon déroulement de l'année scolaire pour les écoles du classique et l'organisation des examens de fin d'année scolaire.

Le retour des enseignants au Nord, conformément à la feuille de route, sera basé sur le volontariat. Une campagne de communication sera menée à l'effet de susciter un retour massif sinon conséquent des enseignants au Nord. Pour atteindre ce résultat, il leur sera alloué une prime de zones (touchées ou affectées par le conflit) et un mécanisme permettant le versement ou remboursement rapide des frais de transport sera mis en place et une formation pour une remise à niveau des enseignants. La campagne de communication utilisera tous les canaux disponibles (Radios Nationales et de proximité, la télévision, la presse écrite, la téléphonie mobile, le site web du ministère de l'éducation). Des responsables seront identifiés ainsi que les groupes cibles bénéficiaires par catégorie des messages spécifiques. Un mécanisme de suivi et de soutien seront mis en place pour assurer la présence de ces enseignants dans les écoles et leur allouer un soutien psychosocial pour faciliter leurs réintégrations dans les communautés. Un fond de roulement en appui aux écoles communautaires sera également envisagé afin d'assurer le maintien du fonctionnement des enseignements dans ces établissements mais aussi accroître la scolarisation des enfants, surtout des plus vulnérables.

La formation des enseignants préalablement à leur retour portera sur la pédagogie des grands groupes, des classes multigrades, l'appui psychosocial, l'éducation aux risques des mines, l'éducation à l'hygiène, l'éducation à la paix, à la tolérance et à la protection contre les violences et les abus. La formation à leur métier des enseignants volontaires répondant à certains critères sera mise en place et les enseignants volontaires seront pris en charge soit en heure supplémentaire pour le secondaire, ou par un forfait pour le fondamental.

La protection et la sécurité des élèves et du personnel de l'éducation pose comme préalable la dépollution systématique des sites identifiés et la mise en place d'une collaboration civilo- militaire pour le partage d'information. Les actions prioritaires porteront sur : l'organisation des populations pour exercer une surveillance communautaires de nature à protéger l'école et à alerter les autorités compétentes en cas de besoin ; la formation des communautés, des enseignants et personnel d'encadrement à

l'identification de la présence de restes explosifs de guerre dans ou autour des écoles et de l'administration scolaire ; la mise en place d'un dispositif de référencement pour prise en charge des enfants et des enseignants victimes d'agressions physiques, verbales ou sexuelles ; la sensibilisation des enseignants, jeunes et éléments des forces armées sur le VIH et le Sida pour éviter la propagation des épidémies et des maladies sexuellement transmissibles.

Afin de réduire les disparités en genre et promouvoir l'inclusion sociale, un nombre d'activités de communication et de mobilisation sociales seront menées pour motiver et soutenir les parents et les communautés les plus vulnérables à scolariser leurs enfants particulièrement les filles et à les maintenir à l'école en cas de crise.

Pendant la période d'avril à septembre, les priorités vont également porter sur les préparatifs d'une rentrée scolaire normale 2013-2014 dont on réunira les meilleures conditions, avec de nouvelles normes de qualité, sur la base d'un dialogue social rénové ; l'on veillera également à engager des programmes vigoureux d'alphabétisation, de formation aux métiers et de promotion des langues nationales sur la base d'une charte et d'une politique nationales.

- **Relever le défi à moyen-terme et long terme conduit à envisager une refonte des programmes scolaires**

Les actions sur le moyen terme porteront sur la consolidation des interventions de la phase d'urgence pour assurer la scolarisation des enfants déscolarisés dans les terroirs occupés et accueillir les populations déplacées ou réfugiées au fur et à mesure de leur retour. Les interventions seront basées sur la réalisation d'un état de lieux plus complet et un plan d'action à moyen terme. Une refonte des programmes scolaires pourrait être envisagée ainsi que la mise en place d'un programme nationale de rattrape scolaire de qualité pour les enfants non scolarisés et d'un système de protection sociale afin d'assurer que les enfants issus de familles vulnérables puissent poursuivre et finir leurs scolarisations même en cas de choc ou de crise.

Les actions sur le long terme anticipent la normalisation de la situation et le développement du système éducatif en termes d'expansion et de qualité dans la poursuite des objectifs de la scolarisation primaire universelle (SPU).

L'amélioration de la gouvernance sera poursuivie à travers :

- l'établissement d'une carte scolaire pour s'assurer d'avoir des données complètes sur les besoins et interventions en éducation dans l'ensemble du pays ;
- le développement et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités de gestion, de suivi et d'évaluation des services du Ministère aux niveaux central et déconcentré, ainsi qu'au niveau des collectivités territoriales ;
- le renforcement du contrôle interne afin d'assurer le respect des normes et procédures de mise en œuvre, incluant tout ce qui concerne la passation des marchés ;
- la mise en œuvre des recommandations des audits passés du PISE ;
- le début des réflexions et travaux pour le développement du nouveau Programme décennal de développement de l'éducation et de son PISE.

8.2. Les besoins de l'enseignement supérieur ne sauraient être négligés

Dans le cadre d'une stratégie d'urgence pour l'enseignement supérieur, dont les problèmes récurrents ont été exacerbés par la crise et de manière à assurer la stabilité d'un secteur social volatile, le plan d'actions d'urgence du secteur comporte quatre axes stratégiques.

- **Améliorer la gouvernance**

Le fonctionnement des cinq universités de Bamako et des grandes écoles doit être amélioré, notamment par : l'application de la réforme de l'enseignement supérieur, avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance, de l'autonomie des établissements et des organes de gouvernance ; la mise en œuvre d'un système d'information et de gestion (SIGES) commun aux institutions de l'enseignement supérieur, dont des outils informatiques de gestion universitaire permettant la maîtrise des moyens et des heures supplémentaires ; la mise en place d'outils d'assurance-qualité et de suivi-prospective.

Ceci implique concrètement la formation des personnels administratifs et enseignants à la gouvernance, la mise à niveau des équipements, systèmes informatiques et réseaux des établissements, l'acquisition des logiciels et la formation à leur utilisation, l'équipement des organes de gouvernance, la mise en place d'une agence autonome de qualité et de cellules qualité dans les établissements.

- **Améliorer la qualité de l'offre de formation, diversification et professionnalisation des filières**

L'adaptation de l'offre de formation à la demande passe par le basculement définitif dans le système Licence-Master-Doctorat(LMD) adopté et appuyé par l'UEMOA, le développement des nouvelles filières professionnelles identifiées par l'UEMOA et en prise avec la demande du secteur économique et la demande étudiante, la création d'Instituts supérieurs de technologie appliquée (équivalent

des IUT français), la mise en place progressive de bibliothèques et la formation des formateurs. Cette dernière a pour but d'assurer la relève des enseignants de rang magistral et d'atteindre une masse critique d'enseignants, d'initier une démarche d'approche par compétences dans le supérieur et d'assurer la qualité de l'enseignement secondaire et de base en appuyant les écoles et institutions de formation initiale des formateurs.

Les actions d'urgence dans le domaine passent par la formation des acteurs à la conception de programmes, l'équipement et la formation des enseignants d'une vingtaine de formations professionnelles, la conception du plan de déploiement des Instituts supérieurs de technologie appliquée et des bibliothèques, l'envoi massif des assistants non docteurs en formation doctorale (y compris selon les filières de formation, dès le niveau Master II), l'appui à la mise en place de formations et écoles doctorales locales, la mise en place d'ateliers de formation à l'approche par compétences, l'appui aux écoles de formateurs dans la création et l'application de nouveaux curricula, la mise en place de dispositifs de remédiation spécifiques, l'équipement de ces institutions de formation des formateurs.

- **Développer l'usage pédagogique des nouvelles technologies**

Très peu utilisées actuellement dans les établissements du supérieur, les nouvelles technologies et particulièrement la mise en place de plateformes numériques de travail et de dispositifs d'enseignement à distance doivent fortement contribuer à la régulation des problèmes dus aux sureffectifs dans les locaux existants, en dupliquant les enseignements, en les mettant en ligne et en permettant de construire une offre à distance, pour appuyer le développement en région des formations. Elles peuvent également et immédiatement apporter un appui aux lycées du Nord (au travers des écoles de formateurs, ENSUP et ENETP. Les dispositifs d'enseignement à distance pourraient fortement alléger les contraintes et problèmes de qualité dus au manque actuel d'enseignants formés, en complétant les offres de formation de modules réalisés à distance par des partenaires extérieurs, voire de formations diplômantes entières.

Ceci implique, outre l'équipement des institutions d'enseignement supérieur et le développement des plateformes numériques, la formation des enseignants à la conception de supports et de diplômes en *e-learning*, la mise en place de conventions inter-établissements

- **Décentraliser l'enseignement supérieur**

Le renforcement de l'université de Ségou et la mise en place des deux pôles universitaires régionaux à Sikasso et Tombouctou, en plus des Instituts supérieurs de technologie appliquée, permettra d'amorcer la décentralisation du système, de donner des perspectives d'avenir aux jeunes en région, de mettre en place des institutions créatrices d'emploi et de développement dans ces villes et de désengorger les institutions bamakoises.

Ceci implique un appui à l'équipement et au pilotage des nouvelles structures mais aussi un appui à la réflexion sur les besoins régionaux et la conception de filières servant le tissu économique local, ainsi qu'un appui à la construction de locaux.

Le coût total des actions est évalué à :125 milliards de FCFA soit 190,6 millions d'euros
Besoin de financement à rechercher :85 milliards de FCFA soit 129,6 millions d'euros

Annexe 2 : Ordre du jour des rencontres du 27 mai 2013 :
Partie 1 : Ateliers, matin, locaux de Cités Unies France
Partie 2 : Plénière, après-midi, Assemblée nationale

Partie 1

Ordre du jour
(version du 15/05/13)

À partir de 9h00 : Accueil des participants

9h30 **Mot de bienvenue et rappel de l'organisation de la matinée, mise en place des ateliers**

Présentation de la nouvelle chargée de mission Coopération Décentralisée et Non-gouvernementale de l'Ambassade de France au Mali

10h00 **1^{ère} série d'ateliers : (merci d'en choisir un seulement) Fin : 11h15**

-
11h15

➤ **EAU :**

Animation : Guillaume Aubourg, Responsable, PSEAU

Introduction : Panorama des projets eau et assainissement en cours ou en phase de montage et des partenaires techniques et financiers, dont les agences de l'eau.

Objectif : Tour de table des projets en cours et à venir et des problématiques rencontrées depuis le début de la crise.

➤ **PATRIMOINE CULTUREL ET DEVELOPPEMENT :**

Introduction : Présentation du plan d'action de réhabilitation du patrimoine culturel malien de l'UNESCO

Par Marie-Noël Tournoux, Spécialiste du programme Convention France - UNESCO, UNESCO

Objectif : Echanger sur le plan d'action et les perspectives d'action des collectivités dans le domaine du patrimoine culturel

➤ **SANTE**

Animation : Jean-Michel Le Roux, Pontivy et Claude Moulinier, directrice des programmes, SMARA

Avec les témoignages directs de Souleymane Sidibé, chef de mission de SMARA au Mali et de Dr Boubacari Ali Touré, président de l'APROSSA

Objectif : Revenir sur les conséquences de la crise actuelle sur la situation sanitaire tant au niveau administratif qu'au niveau des conséquences pour le corps médical et les populations ; échanger sur les actions menées par les collectivités depuis le 22 mars et celles qu'elles entrevoient de mener à court terme.

➤ **SECURITE ALIMENTAIRE**

Animation : Constance Koukoui, responsable sécurité alimentaire, Cités Unies France

Introduction : Présentation par l'association ARCADE d'un concept et d'une méthode possibles pour créer des liens entre les zones productrices et les zones déficitaires du Mali, à l'heure de la réconciliation.

Objectif : Echange sur la présentation ; tour de table des réflexions et actions poursuivies ou initiées depuis le début de la crise.

11h15
-
12h30

2^{ème} série d'ateliers : (merci d'en choisir un seulement) Fin : 12h30

Objectif des ateliers géographiques : Temps d'échange entre les collectivités intervenant dans les régions et zones concernées avec pour objectifs de recenser :

- les projets en cours et leur adaptation au contexte de crise actuelle ;
- les bonnes pratiques, les besoins et les difficultés rencontrées par chaque collectivité.

Cette rencontre sera ainsi l'occasion de partager les projets, les calendriers des délégations ou missions et de faciliter des synergies entre les coopérations.

➤ **REGION DE MOPTI**

Animation : Sylvain Segal, chef du service Europe et Relations internationales, Conseil général d'Ille-et-Vilaine

➤ **ZONE DU MANDE**

Animation : Christian Barillet, maire de Sainte Maure de Touraine

Avec la participation de Mamourou Keita, maire de la commune rurale du Mandé

➤ **TEMPS D'ECHANGE SUR LA REGION DE KAYES (à confirmer selon l'intérêt des participants)**

➤ **TEMPS D'ECHANGE SUR LA REGION DE TOMBOUCTOU (à confirmer selon l'intérêt des participants)**

➤ **EDUCATION**

Avec la participation de Daniel Schlosser, Conseiller éducation auprès de la DGM/RECDEV, Ministère des Affaires étrangères

12h35 **Premières conclusions des ateliers**

13h00 **Suites à donner et calendrier**

13h15 **Déjeuner libre**

Partie 2

Ordre du jour (version du 17/05/2013)

À partir de 14h00 : Accueil des participants (*se munir d'une pièce d'identité*)

- 14h30 **Mot de bienvenue et information sur les travaux de la matinée**
- *Guy-Michel Chauveau, président du groupe-pays Mali et député-maire de La Flèche*
- *Pôle Afrique subsaharienne de Cités Unies France*
- 14h45 **Conférence des donateurs pour le Mali du 15 mai 2013 : restitution et suites**
- *Pierre Duquesne, ambassadeur chargé des questions économiques de reconstruction et de développement, en charge de la préparation de la conférence du 15 mai*
- *Michel Delebarre, président de Cités Unies France, ancien ministre d'Etat, sénateur-maire de Dunkerque (excusé), représenté par Henri Begorre, secrétaire général de Cités Unies France*
- *Représentant de la partie malienne (sous réserve)*
- *Échange avec les participants*
- 15h30 **Prise en compte de la culture et du patrimoine dans la sortie de crise malienne**
- *Lazare Eloundou Assomo, UNESCO*
- *Échange avec les participants*
- 16h00 **Situation au Mali et dans la sous-région**
- *Alexandre Olmedo, rédacteur Mali à la Direction de l'Afrique et de l'Océan indien du Ministère des Affaires étrangères*
- *La parole aux élus du groupe-pays Mali*
- *Échange avec les participants*
- 16h30 **Dialogue avec les parlementaires français mobilisés sur la crise malienne** (*sous réserve de leur disponibilité*)
- *Échange avec les participants*
- 16h45 **Synthèse ; conclusions**